



LES SECTEURS DE MIXITÉ SOCIALE  
% de logements sociaux à créer pour  
les opérations de plus de 4 logements ou 320m<sup>2</sup> de SP :

- 25 %
- 50 %
- 100 % ( pas d'acquisition possible)
- Secteurs sans servitude de logement social

Ville de Collégien  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**



**05B.1**  
**PLAN DES SECTEURS  
DE MIXITE SOCIALE**  
1/5000<sup>ème</sup>



Document approuvé le: 15 Décembre 2016